



Exclusion abusive par la CPE sans conseil de discipline

Par **Cathy13700**, le **18/11/2013** à **08:00**

Bonjour ma fille actuellement en 5 eme a été exclut du collège par la CPE pour une absence qui n aurait pas été justifiée elle lui interdit l'accès aux cours j ai téléphone a l inspection académique du département qui sois disant aurait appelé le collège mais rien n'a bouge je trouve que c est un abus de pouvoir de la part de la CPE de plus que ma fille n a manque de respect à personne n'a pas fait de bêtises donc cette décision ne relate pas d un conseil de discipline que dois je faire ? Dois je porter plainte ?
Merci de me répondre au plus vite je ne sais plus quoi faire